

**Demande d'examen au cas par cas préalable à la
réalisation d'une étude d'impact
Article R.122-3 du Code de l'Environnement**

Autoroute A10 - Extension du parking poids lourds de l'aire de service de Val Neuvy -
Commune de Fresnay l'Evêque (28)

Maître d'ouvrage :



réseau COFIROUTE

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
17/12/2013

Dossier complet le
17/12/2013

N° d'enregistrement
F-024-13-C-0110

1. Intitulé du projet

Extension du parking poids lourds de l'aire de service de Val Neuvy, sur l'autoroute A10, commune de Fresnay-
l'Evêque, Département de l'Eure-et-Loir.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6) Infrastructures routières b) Modification ou extension non substantielle d'autoroute et voies rapides, y compris échangeurs	Extension de 37 places de stationnement poids lourds

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Dans le cadre du Contrat de Plan n°3 conclu avec l'Etat, Cofiroute s'est engagée à poursuivre l'amélioration de l'offre de stationnement pour les transporteurs routiers. Ce Contrat de Plan a fait l'objet du 16ème avenant au Contrat de Concession de Cofiroute, approuvé par décret le 23 décembre 2011. L'article 3.2.1 du Contrat précise que Cofiroute doit créer 320 places de stationnement pour les poids-lourds.

Le présent formulaire concerne le projet d'extension du parking poids lourds de l'aire de service de Val Neuvy, située sur l'autoroute A10 dans le sens Province - Paris, au point kilométrique 57.

Le projet d'extension se fait par le Sud, en ajoutant une boucle supplémentaire au parking existant.

La nouvelle plate-forme s'insère sur un terrain en friche. Les emprises du projet sont situées à l'intérieur du Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC).

4.2 Objectifs du projet

Améliorer l'offre de stationnement et le stockage des poids lourds en temps de crise hivernale.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux se réalisent en site propre sans perturber le fonctionnement du parking existant.

Les engins de chantier accéderont par le parking existant.

L'équilibre déblais-remblais est optimisé pour limiter les matériaux d'apport en remblais.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le parking sera dédié aux poids lourds.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Décision ministérielle approuvant le dossier synoptique des aires annexes de l'autoroute A10.
Etude d'incidence Natura 2000.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale de l'opération	0,9 ha
Nombre de places actuelles	136 places
Nombre de places futures	173 places
Surface supplémentaire imperméabilisée	7000 m ²
Espace enherbé	2100 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Aire de service de Val Neuvy
Commune de Fresnay-l'Evêque,
département d'Eure-et-Loir (28)

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 48 ° 16 ' 05 " 41 Lat. 01 ° 51 ' 19 " 10

Point d'arrivée : Long. 48 ° 16 ' 07 " 63 Lat. 01 ° 51 ' 27 " 84

Communes traversées :

Fresnay-l'Evêque

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? Arrêté préfectoral du 8 novembre 2007

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terrain en friche.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

La commune de Fresnay-l'Evêque est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé en décembre 2012. Les terrains de l'aire de service sont classés en zone Ui « zones urbaines accueillant des installations à caractère industriel et d'activités ».

Le SCOT du Pays de Beauce est en cours d'élaboration.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le plan de prévention du bruit dans l'Environnement (Eure-et-Loir) a été approuvé le 26 Juin 2013 par arrêté préfectoral.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bassin de la Conie (incluant Fresnay-l'Evêque), à l'amont de la confluence avec le Loir est classé en zone de répartition des eaux.
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est inclus dans la Zone de Protection Spéciale n° 2410002 « Beauce et Vallée de la Conie » désigné en application de la Directive « Oiseaux ».
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'équilibre déblais-remblais est optimisé pour limiter les matériaux d'apport en remblais.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux d'apport seront de préférence amenés d'une carrière à proximité du chantier.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cofiroute a réalisé en 2011-2012 une expertise faune-flore sur le site du projet afin d'évaluer les impacts du projet. Il ressort que la flore et faune de la zone d'étude sont représentées par des espèces très abondantes en région Centre. En ce qui concerne la flore, aucune sensibilité n'a été relevée sur le site ni aux abords. Pour la faune, on notera la présence de quelques oiseaux utilisant la zone comme site d'alimentation et une espèce comme zone de reproduction (Bergeronnette grise). En conséquence, Cofiroute appliquera une mesure de réduction en commençant les travaux de Septembre à Mars (c'est à dire en dehors de la période de reproduction de cette espèce). L'application de cette mesure permettra de n'avoir aucun impact résiduel significatif sur les populations d'espèces animales en présence.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'extension n'aura aucune incidence notable sur les objectifs de conservation inscrits dans le document d'objectifs de la ZPS (site Natura 2000). Au vu de la surface aménagée (0,9 ha) par rapport à la surface couverte par la ZPS (71 753 ha), la perte de zone de chasse n'aura aucune incidence notable sur le maintien des populations de Busards (espèces communautaires).

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se développe sur un espace en friche de 0,9 ha.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La capacité totale de l'aire de service va dépasser 150 poids lourds. Au delà de ce seuil, pour les aires de stationnement ouvertes à la circulation publique et au stationnement des véhicules de transport de matières dangereuses, une étude de danger est nécessaire. Cette étude est en cours d'élaboration.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque sismique : niveau très faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les habitations les plus proches sont à 1300 m environ. L'extension de parking n'a pas d'impact sonore perceptible sur ces habitations.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		<p>L'extension du parking sera éclairée. L'éclairage sera assuré par des candélabres, avec un flux de lumière dirigé vers le bas. Le niveau d'éclairage du projet d'extension sera identique à celui de l'aire actuelle.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<p>Le système d'assainissement existant a intégré, par anticipation en 2008, la présente extension. Le dossier de déclaration de mai 2007 a fait l'objet d'un récépissé de la préfecture d'Eure et Loir. Le Préfet n'y faisait aucune opposition ni remarque. Le rejet du projet se fait dans le bassin d'assainissement existant.</p>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les emprises du projet font partie du Domaine Public Autoroutier Concédé.

Une étude faune-flore complète a été menée en 2011-2012. Aucune sensibilité floristique n'a été relevée sur le site du projet ni aux abords. Pour la faune, une espèce d'oiseau protégée au niveau national est présente sur le site (zone de reproduction). Cofiroute appliquera une mesure de réduction visant à commencer les travaux entre Septembre et Mars (hors période de reproduction de l'espèce). Avec cette mesure, l'opération d'extension n'aura aucun impact significatif sur la flore, faune et habitat du site d'étude.

Le projet d'extension de l'aire de service ne présente aucune sensibilité pour les Busards Saint-Martin et cendré (Natura 2000).

L'assainissement existant a anticipé en 2008 cette extension avec la réalisation de bassins adaptés aux nouvelles surfaces imperméabilisées. Ce dispositif avait été validé par les services instructeurs en 2007.

Une étude de dangers est en cours d'élaboration (dépassement du seuil de 150 places poids lourds). Les conclusions de cette dernière seront intégrées à la conception de l'aire, dans les phases ultérieures du projet.

Au regard de ces éléments, nous estimons que le projet d'extension du parking poids lourds pourrait être dispensé d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Rueil-Malmaison

le,

16/12/2013

Signature



Annexes obligatoires

Annexe 1 : Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Annexe 2 : Plan de situation

Annexe 3 : Photographies de la zone d'implantation

Annexe 4 : Plan général des travaux

Annexe 5 : Plan des abords

Annexe 2

Plan de situation



Annexe 3

Photographies de la zone d'implantation

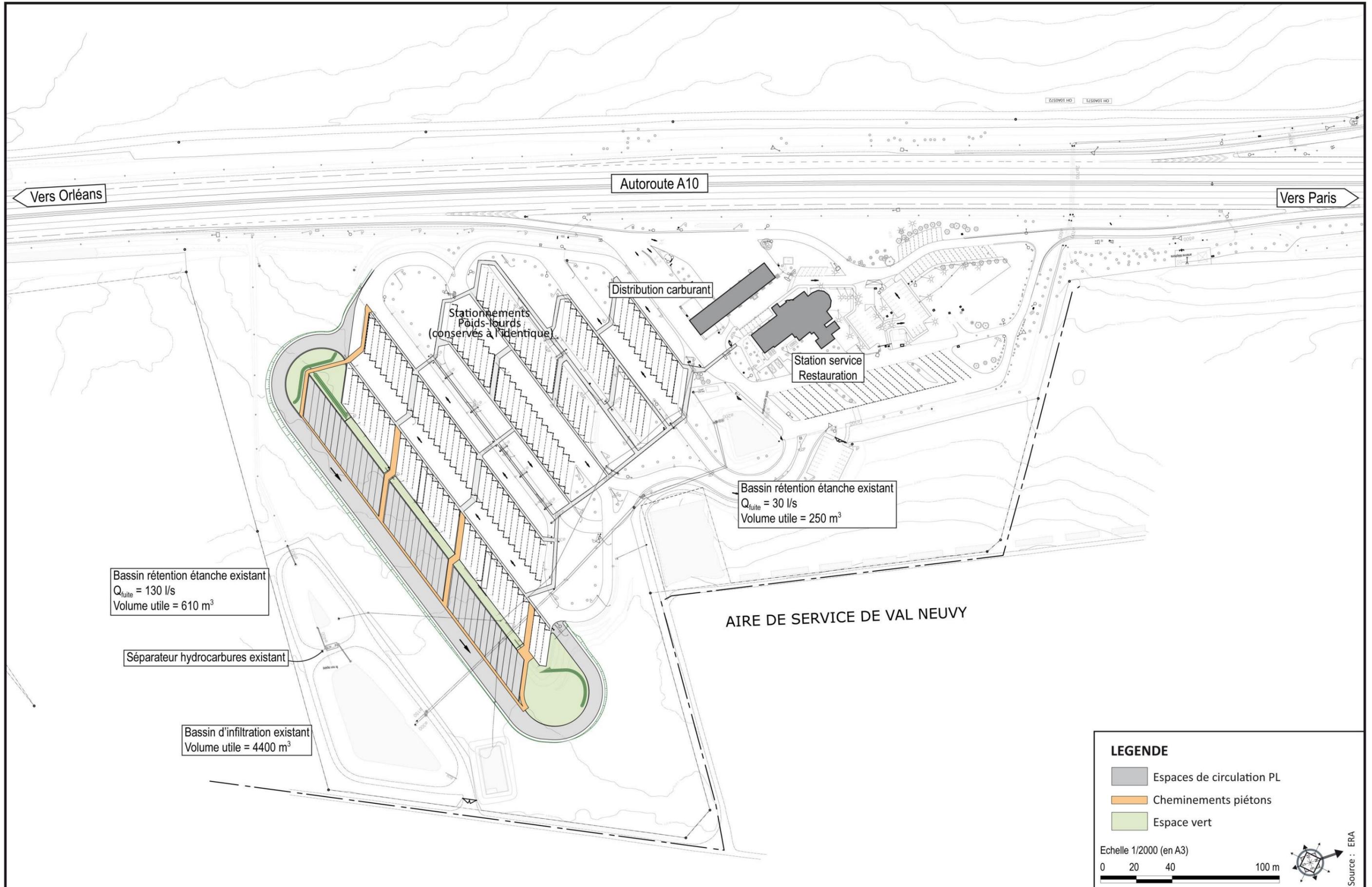
Demande d'examen au cas par cas

Annexe 3 : Photographies (prise de vue du 03/07/2013)



Annexe 4

Plan général des travaux



Annexe 5

Plan des abords

